

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Berne, le 12 mars 2012

Conférence de presse du canton de Berne sur la prévention de la violence sexuelle dans les homes

Un travail de prévention continu doit être mené délibérément à tous les niveaux

CURAVIVA Suisse se félicite de la thématisation active et continue et de l'optimisation du travail de prévention à l'instar de ce qui se pratique dans le canton de Berne. Dans le cadre d'une sensibilisation permanente, la prévention de la violence sexuelle dans les homes doit être traitée systématiquement et appliquée délibérément et ouvertement dans le cadre de la formation permanente, dès la phase de recrutement du personnel. Puis dans une phase suivante, des instances de signalement externes et neutres disposant des compétences techniques, des réseaux et de l'indépendance nécessaires doivent être créées.

La direction de la santé publique et de la prévoyance sociale ainsi que la direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques du canton de Berne ont chargé des experts externes d'examiner scrupuleusement les instruments de surveillance cantonale ainsi que les processus dans les homes. Le 12 mars 2012, les membres du gouvernement compétents au niveau politique et les experts ont présenté les résultats au cours d'une conférence de presse. CURAVIVA Suisse se félicite de l'initiative du canton de Berne de prendre au sérieux le thème de la prévention, de traiter en permanence cette thématique et de faire examiner dans ce cadre, par des experts externes, les processus de prévention appliqués dans les homes et les institutions sociales, ainsi que les processus des autorités de surveillance cantonales dans la perspective d'une mesure d'optimisation.

La conclusion est que les homes du canton de Berne disposent de concepts de prévention de très bonne qualité et accordent une très grande importance à la prévention, ce dont se réjouit CURAVIVA Suisse. CURAVIVA Suisse confirme les conclusions du rapport des experts selon lesquelles la question de la prévention n'est pas réglée uniquement par l'établissement d'un concept, mais que cette prévention doit être appliquée délibérément par le personnel au travers d'un code de conduite professionnel et qu'une formation professionnelle permanente est donc nécessaire dans la perspective d'une sensibilisation continue. L'association faîtière nationale soutient par ailleurs la recommandation des experts sur la nécessité de créer des instances de signalement externes et

neutres et se prononce en faveur de l'établissement d'un réseau très dense d'instances de signalement externes qualifiées et indépendantes.

Charte pour la prévention

Suite au cas H.S. divulgué début février 2011, douze organisations – dont CURAVIVA Suisse – se sont regroupées au sein du groupe de travail interassociatif *Prévention*. Avec pour devise « Nous sommes vigilants », les organisations membres de ce groupe de travail ont présenté le 25 novembre 2011 à l'occasion d'une conférence de presse une « Charte pour la prévention des abus sexuels, de la maltraitance et d'autres formes de violation de l'intégrité » élaborée en commun. La charte comprend dix principes de prévention et elle est disponible sous www.charte-prevention.ch. Le groupe de travail interassociatif a désormais créé un groupe de travail qui examine l'élément de prévention des sources de signalement internes et externes et est en train de créer un site web avec des informations et outils divers autour du thème de la « Prévention ».

Travail de prévention de CURAVIVA Suisse

Parallèlement à son engagement au sein du groupe de travail interassociatif *Prévention*, l'association faîtière nationale CURAVIVA Suisse a consacré, depuis le cas H.S., trois numéros de sa revue spécialisée Curaviva aux thèmes « Violence sexuelle », « Proximité et distance » ainsi que « Prévention ». *CURAVIVA Formation* a organisé en mai 2011 la conférence « Prévention institutionnelle et intervention en cas d'abus sexuel au sein des institutions sociales », a consacré en septembre 2011 son organe de publication *Gazette* au thème « Prévention de la violence sexuelle au sein des institutions sociales » (en allemand) et a publié en janvier 2012 la nouvelle brochure « Offres de formation pour la prévention de la violence sexuelle » (www.weiterbildung.curaviva.ch/aktuelles). Dans le cadre d'un travail de prévention continu, l'association faîtière nationale CURAVIVA Suisse a envoyé à ses près de 2 500 institutions membres la brochure 2012 avec les offres de formation continue sur la prévention de la violence sexuelle de CURAVIVA Formation (disponible qu'en langue allemande), ainsi que la Charte pour la prévention des abus sexuels, de la maltraitance et d'autres formes de violation de l'intégrité. Nous sommes vigilants !

Contact: Dominik Lehmann, responsable communication CURAVIVA Suisse
031 385 33 32 / d.lehmann@curaviva.ch

CURAVIVA Suisse

L'association faîtière nationale CURAVIVA Suisse défend, au niveau national, les intérêts et positions de près de 2 500 institutions et homes réunissant près de 105 000 résidents et plus de 130 000 collaborateurs dans les domaines Personnes âgées, Adultes handicapés et Enfants et adolescents avec des besoins spécifiques. Avec le soutien actif de ses membres, CURAVIVA Suisse s'engage pour la dignité et la meilleure qualité de vie possible des résidents des homes et des institutions sociales.